

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 47

Artikel: Routes de jadis
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TROIS MOIS GRATUITS

Les personnes qui prendront un abonnement nouveau pour l'année 1909, 4 fr. 50 seulement ! recevront *gratuitement* le « Conteur vaudois » durant le 4^{me} trimestre 1908 (soit du 1^{er} octobre au 31 décembre).

GRANDS MOTS ET GRANDES CHOSES

AVEZ-VOUS remarqué que, depuis quelques années, les *grandes* choses abondent, j'entends, du moins, les choses qualifiées telles, car, en réalité, la plupart n'ont de *grand* que l'adjectif : grand hôtel, grand théâtre, grande librairie. Nous n'avons plus que de grands dîners, de grands boulevards, de grands magasins, de grands romans inédits, de grands concerts, etc., etc. Peut-être même finirons-nous par avoir de grands hommes, de grands génies, de grands caractères. Mais cela est plus doux.

A la fin, cette multiplicité de *grands* objets devient singulièrement fastidieuse. Le *petit* si dédaigné avait du bon, soyez-en certain. Et je regrette un peu les petites rues désertes, où l'on ne risquait pas d'être écrasé, où on ne tombait pas sous les pneus d'une automobile en voulant éviter les roues d'un tram ou les sabots d'un percheron ; les petits cafés où l'on causait avec quelques amis, les petits cercles intimes où l'on plaisantait sans façon, les petites boutiques où l'on achetait de confiance, les petits loyers... et même le petit Poucet.

Autrefois, la société était comme les anciennes diligences, composée de petits compartiments ; chaque classe avait aussi ses habitudes, ses quartiers, ses habits, ses marchands. Aujourd'hui, la diligence est devenue l'immense wagon où les places sont distinctes sans être positivement séparées. Tout s'agrandit, tout se généralise. C'est le progrès et Dieu me garde d'en médire. Mais, je le répète, les petites choses d'autrefois avaient bien leur charme. J'ai encore souvenance de quelques boutiques où, tout enfant, j'allais avec ma mère. Les marchands s'y succédaient presque de père en fils, ceux-ci héritant du commerce comme le paysan le champ paternel, la maison des aïeux. « Tenir boutique », n'était point, alors, une spéculation destinée à s'enrichir. Ces bonnes gens vivaient tout simplement, sans *grand* souci d'amasser des écus, mais comme la vie était moins compliquée, comme on ignorait encore les *grands* besoins d'aujourd'hui ; le luxe, le clinquant, le teuf-teuf, les bicyclettes, il arrivait que les écus s'accumulaient quand même et que la fortune, peu à peu, s'installait au logis.

On les connaissait de longue date, ces marchands, on les aimait, on s'intéressait à leurs circonstances de famille, comme ils s'intéressaient aux nôtres. On savait leur généalogie, leurs alliances, leurs tenants et aboutissants. On avait

confiance en leur parole. Aujourd'hui, les grands bazars impersonnels et complexes, éliminent peu à peu les boutiques de jadis. Vous entrez dans certains de ces caravansérails avec la ferme intention d'acheter un binocle et vous sortez ayant commandé une villa ou une motocyclette. Le photographe y voisine avec le dentiste, le restaurant avec la bibliothèque, l'odeur des côtelettes s'y marie au parfum des savons de toilette, la salle d'armes est vis-à-vis de la salle à manger, c'est un capharnaüm luxueux et bizarre. On y trouve les gazettes du jour et le roman nouveau, aussi bien que les langoustes encore remuantes et les ananas arrivés du matin. Le tailleur vous offre ses services et le médecin ses prescriptions et je ne suis pas bien certain que ces *grands* magasins, auxquels un bureau d'architecte est adjoint pour les clients désireux de faire construire, ne possède pas aussi une agence matrimoniale toute prête à conclure des unions assorties entre les célibataires repentants et les demoiselles avec ou sans tache, avantageées de la forte somme.

Tout cela est très *grand*, mais je préfère encore nos vieilles petites boutiques.

LE PÈRE GRISE.

LES CHANSONS DE NOS GRANDS-PÈRES

Retour au gîte.

Il est minuit, à gagner sa demeure,
Chacun de nous doit prudemment songer.
Pour les maris, ah ! le vilain quart-d'heure.
Pour les amants, c'est l'heure du berger.
Oh ! mes amis, ajournons à quinzaine
Nos airs joyeux, nos chants de gai savoir.
Morus, remonte aux célestes demeures,
Il est minuit, bonsoir, jusqu'au revoir, bonsoir.

A nos santés ! vidons enfin nos verres,
Avant de fuir ce toit hospitalier ;
Nos devanciers, les fidèles compères,
Buvaient toujours au coup de l'étrier.

Oh ! mes amis, etc.

Chemin faisant, si quelque jouvencelle,
Pour son falot nous prend en tapinois,
Conduisons-la sans bruit et sans chandelle,
La nuit, on a les yeux au bout des doigts.

Oh ! mes amis, etc.

De nos santés la cohorte agréable
S'augmente encore avec le vin clair et,
Quand on est quinze en se mettant à table,
On se voit trente à la fin du banquet.

Oh ! mes amis, etc.

Si l'un de nous se sent la tête prise,
Vite offrons-lui un bras sûr et prudent,
On nous prendrait pour la patrouille grise
Si l'un de nous marchait en chancelant.

Oh ! mes amis, etc.

Si d'un regret votre soif est coupable,
Sur ces bouchons, pourquoi jeter les yeux ?
De ces flacons qui restent sur la table,
Dans quinze jours le vin sera plus vieux.

Oh ! mes amis, etc.

ROUTES DE JADIS

L'ACCROISSEMENT du réseau des voies ferrées n'empêche pas le canton de Vaud d'améliorer ses routes. Cette semaine encore, le Grand Conseil a voté dans cette intention une série de crédits élevés. Que nous voilà loin du temps où d'aller de Moudon à Lausanne était un périlleux voyage, qu'on n'entreprenait pas sans avoir fait son testament !

Ainsi que le dit le *Mémorial des travaux publics*, publié par l'Etat de Vaud en vue de l'Exposition nationale de 1896 de Genève, c'est aux Romains que revient l'honneur d'avoir tracé dans notre pays les premières grandes artères. Les noms de plusieurs de ces voies trahissent leur origine. La route dite de l'Etraz, entre Nyon et Cossonay, est l'ancienne *Via Strata*. Un chemin qui lui est parallèle, près de Rolle, se nomme le Petit-Etraz. On retrouve cette désignation entre Orbe et Orny. Une rue de Lausanne s'appelle la rue d'Etraz. Le long du pied du Jura, à partir du Pays de Gex jusqu'à Romainmôtier, le chemin Magnin révèle son origine romaine par son nom dérivé de *Via Magna*.

Les Romains dressaient, de mille en mille pas, des colonnes au bord des chemins pour indiquer aux voyageurs les distances itinéraires ; ces colonnes milliaires portaient des inscriptions à l'honneur des empereurs auxquels étaient dues les chaussées ou leur amélioration. Il est probable que ces voies étaient surtout des routes militaires. Elles avaient des stations appelées *mansiones* et *mutationes*. *Mansio* était le lieu de l'étape ; *mutatio* désignait le relai des voitures et des chevaux. Les chaussées romaines montrent çà et là encore quelques-uns de leurs tronçons, tantôt pavés de cailloux ou de grosses pierres plates, tantôt couverts de gravier mêlé de terre glaise.

Dans la période troublée et obscure qui suivit la civilisation romaine, on voit le Pays de Vaud s'enrichir, ici, de couvents et d'églises, là de châteaux-forts et de villes murées. De ponts et de routes, il n'est fait que de rares mentions.

A Orbe, on attribue à la reine Brunehaut et à sa petite-fille Theudelinde la construction d'un pont très hardi, en l'an 604.

La reine Berthe, la fileuse de pieuse mémoire, est citée comme ayant voué des soins assidus à l'édilité publique.

Encore à Orbe, la tradition rapporte que le pont du Moulinet fut construit, en 1424, par un pauvre ermite, Girard Borrellet, dont la cellule et l'oratoire se trouvaient au milieu des rochers qui dominent le pont sur la rive droite de la rivière.

Les différentes maisons de Savoie et de Gruyère qui régnèrent sur le pays dans les siècles suivants jusqu'à l'époque de la Réformation n'ont guère laissé de traces de leur activité dans le domaine des voies de communication.

C'est peut-être à cette époque que remonte l'ouverture de la « charrière royale » des Mosses, qui reliait les vallées du Rhône et de la Sa-

rine et dont on attribue la création aux comtes de Gruyère.

Sous la domination bernoise, l'état de nos routes demeura longtemps lamentable. « De très mauvais chemins, étroits, encaissés, montueux, étaient les seules voies d'un village à l'autre, écrit M. Ch. Pasche dans son *Essai historique sur la contrée d'Oron*. Il existait très peu de ponts, la plupart des cours d'eau se traversaient à gué par les attelages. Une passerelle en bois, souvent une simple planche ou poutre, servait aux piétons.

» Dans ces conditions-là, les transports à char devaient nécessairement être difficiles; mais on en avait peu à faire; le commerce était nul, les récoltes n'étaient pas considérables; le bétail parcourait la campagne pendant toute la bonne saison, mangeant sur place le plus possible. Quant aux voyages, ils étaient rares et s'effectuaient à pied ou à cheval. Le paysan se rendait au marché avec un petit sac de blé en croupe.

» Lorsque des personnages éminents, l'abbé de Saint-Maurice ou autres, annonçaient leur visite, ou à l'arrivée des bagages du seigneur bailli, les communiers étaient convoqués en corvées pour réparer les chemins et veiller à ce que le passage s'effectuât sans danger. En 1774, entre Corcelles-le-Jorat et Ropraz, le bourgmestre de Lausanne faillit perdre la vie, son cabriolet s'étant brisé à la descente d'un casse-cou.

» Ce fut seulement à la fin du XVII^e siècle que le gouvernement bernois se préoccupa d'un meilleur entretien des chemins. Une ordonnance du 10 mars 1691 institua deux fonctionnaires supérieurs appelés « grands voyeurs et surintendants des chemins royaux et publics dans tout le Pays romand. » Les chemins royaux devaient avoir une largeur de 18 pieds, « là où il sera faisable », et aux autres lieux des « recoings », c'est-à-dire des endroits plus larges pour la rencontre des voitures. Les chemins de Genève à Saint-Maurice, de Lausanne à Morat et à Yverdon, de Morges à Echallens, Donneloye et Payerne, ce dernier appelé le « Chemin des Mulets », étaient spécialement recommandés.

» Les autres chemins communs devaient avoir une largeur de 12 pieds, afin qu'ils puissent être utilisés tant par chariots, mulets, chevaux, qu'autrement, sans danger ni inconvénient. »

Une série d'ordonnances du milieu du XVIII^e siècle prescrivirent la largeur à fixer aux passerelles à piétons sur les eaux et fossés, imposèrent des mesures pour le débâlement des neiges et limitèrent la charge permise sur les voitures portant des futailles ou des matériaux de construction.

C'est à cette même époque que LL. EE. entreprirent la construction de quelques routes dans le Pays de Vaud, notamment de celles qui mettaient en communication avec Berne les vignobles des bords du Léman. La grande route de Genève à Berne, à l'imitation des voies romaines, fut dotée de pierres milliaires, espacées d'une lieue bernoise (5278 mètres).

Un certain nombre de ponts dataient de cette période, entre autres ceux sur la Broye, à Palézieux, à Châtillens, à Bressonnaz, Moudon, Lucens, Pont-Neuf sous Corcelles, et à Salavaux. Tous ces ponts étaient en pierre de taille. La plupart ont été reconstruits dès lors.

Les routes d'Yverdon à Moudon, de Moudon à Vevey, d'Oron à Essertes, commencées sous le régime bernois, ont été terminées par l'Etat de Vaud.

« Il existe dans les archives des Travaux publics, dit le *Mémorial* déjà cité, une carte générale de la route de Genève à Zurich, par Lausanne, Berne et l'Argovie, sur laquelle sont figurés non seulement tous les objets intéressants de l'itinéraire, comme les villes et villages, les ponts, les pierres milliaires, mais encore tous les gibets qui, à l'entrée de chaque lieu important, venaient signaler la sévérité de

la justice bernoise. Combien de bonnes écoles publiques n'eussent-elles pas produit un meilleur résultat ! »

Cette judicieuse réflexion, si nos anciens seigneurs et maîtres l'avaient faite sitôt après la conquête du Pays de Vaud, leurs routes y eussent gagné en sûreté; seulement il est bien probable qu'elles ne seraient pas demeurées en leur possession jusqu'en 1798: un peuple éclairé supporte moins aisément le joug qu'une masse ignare.

Selon une chronique, Ransy, ambassadeur de France, se rendant à Soleure en 1536, ne voulut quitter Lausanne et se risquer à franchir le Jorat que lorsqu'on lui eût donné une escorte de vingt-quatre hommes. Deux siècles plus tard, les « garçons » du Jorat continuaient de rançonner les voyageurs, quand ils ne les exterminaient pas à coups de « dordons ». Il s'en trouva un cependant qui fit exception à la règle. C'était, dit le doyen Bridel, un paysan qui, au temps de l'émigration, avait servi de guide, de Montpreveyres à Echallens, à un Français qui était de riches bijoux et lui faisait porter une lourde valise. En traversant avec ce voyageur la grande forêt du Jorat d'Echallens, le paysan avait été plusieurs fois sur le point de le dépouiller, ainsi qu'il le racontait lui-même: *ma, ajoutait-il en se frappant du poing la poitrine, ma la concheince, l'é sta diable de concience que m'a fé manqué ci bon coup !*

Acrobate. — Un personnage qui n'a jamais pu prendre sur lui de se laver les mains, finait l'autre jour au restaurant.

Le garçon, qui remarqua immédiatement la chose, dit à demi-voix à son camarade :

— C'est curieux, à voir les mains de ce monsieur, on dirait qu'il n'est pas venu ici sur ses pieds.

ONNA FENNA QUE L'A SA TITA

QUINNA fenna à tsecagne que la Méry à Guetse. Clli Guetse vayai dau payi avoué, cré tonneau ! L'étai la Méry que portâve lè tsausse et pu faillâ que tot aulle, quemet l'einteindâ. Cein que l'avâi à la tita, ne l'avâi pas davau dâi rognon. Et pu adî à contrarêhi, jamé d'accord por rein. Onna mîma que la fenna à Djan que s'étai nêya dein lo rio et qu'on l'avâi retrovâie na pas on bocou davau de la pllièce iô s'étai fôtya à l'iguie, ma... ein amont, rein que po contrarêhi. La Méry à Guetse étai onna feinta mîma. Accutade vâi cein que l'a fé et vo mè dera se n'avâi pas sa tita.

On iâdzo que remessive lo galatas, quemet a-te fé, diabe la breque que ie sê, mâ, tot cein que pu vo dere, l'è que, quand l'ire âo coutset, l'è tsesâite tot d'on coup... ra pa ta pon, pa ta pon, crâ... avau lè z'ègra, tant qu'âo fin bas, la tita la première. La vesena que l'out clli tredon sê met à corre po vère que lâi avâi, iô l'è que traôve la pôtâ Méry étaisse que bas, que fasâi ne on signo ne on autro. S'étai rontya la rita ein décheindeint lè z'ègrâ à clli novalla moudâ et étai tota râida. Ma fâi; la vesena l'eut biau bramâ et fère dau trafi, la Méry à Guetse ne desâi rein. Lè z'autre vesene arrevant assebin, dâi vesin, mîmameint Guetse li-mîmo que l'eco-sâi on bocou de sâlla po fère dâi lin po lietta sa messon. Et tot clli mondo sê met à bouêlâ lo pllie fet que pouâvant : « Méry ! Méry ! n'ôu-to pas ? » Guetse, li, fasâi : « Ma tsaravôûta ! se s'è pas fôtya avau ora rein que po que sêto eim-bêta po lè messon. » Lè dzein bramâvant tî : « Méry ! Méry ! i-to morta ? »

Et Guetse repond dinse :

— Morta ! morta ! bin su que l'è morta, ma rein que por mè contrarêhi, ne vâo pas volâi que sâi-de : l'a onna tant pota tita.

MARC A LOUIS.

DE LA GRAND' VILLE

« Pour répondre à un désir qui nous a été souvent exprimé et auquel nous n'avions encore pu satisfaire, et pour cause — nous ne savions où la trouver — nous publions aujourd'hui la lettre qu'une jeune paysanne, en service à Paris, écrit à ses parents pour leur annoncer sa bonne arrivée dans la grand' ville. Le texte de cette lettre nous est soudain communiqué par un de nos lecteurs, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Cette lettre, certes, est bien connue; nombre de personnes l'ont déjà lue, sans doute, quelque part, mais bien peu en possèdent le texte. Si donc cela peut leur faire plaisir, le voici :

✱

Chairs Parans,

JE suis arrivé à Paris Samedi soi et quan j'ai demander la place où j'allais tout le monde me disai d'aller au Carousel, mai je né pas voulu alé mamusé avec dé gen que je ne conaîc pas; Enfin j'ai entré dans un onibus donc que l'onibusîe conaîc mon mètre, y avai bôcou d'monde dans la rue je pense que cété un jour de la foir j'peu pas bien vous dire si cé bô Paris pasque la oteur dé mèsons empaiche de voir la villes, tou ce que je sai, c'est qu'elle fest pa batti à la campagne je suis bien dans ma plas gé un bois d'li tout en fair et une paliasse qu'ils appelle un matelô avec des crains hannimals Môsieu et Madam son bon pour moi y son pas flaires Môsieu surtout sa ne lui fai pas plus de m'embrasé que sa fame, l'aut servente qu'y est avec moi m'a di que si y continué qui falé lui égraffigné la frimous vous me direz votre avis pour quant a ce quiest de ça, J'ai vu la tante Ernestine elle veut vous envoyer une oie avec ces salutations qui pèse six livres et demi il faudra auter les plum pour la cuir et py maitre dedan des chatagne fendu des saucis à griller et des morceau d'foi et la moitié d'une chiène dognons. — Je suis en très bonne santai j'ai rien d'ot nouveau à vous apprendre saâ qu'un home s'est pendu hier dans la rue je désire que la presente vous trouve de même et je sui toujours vot fille

Vot JEANNETTE.

A CEUX QUI SALUENT

ACEUX qui saluent ! disons-nous, car il est beaucoup de personnes, de la bonne société notamment, qui croient pouvoir s'affranchir de cet élémentaire devoir de politesse.

Voici les différentes formules de salut usitées sur notre planète :

En Orient, les formules de salutations respirent le parfum d'une simplicité primitive :

L'Arabe dit : « Puisse la matinée être belle ! »

« Que Dieu l'accorde ses faveurs ! » dit l'Ottoman avec gravité.

Le Persan, verbeux, prononce une salutation dans le genre que voici : « Puisse ton ombre ne jamais diminuer. »

Les Egyptiens ont aussi une salutation en rapport avec leur climat brûlant : « Comment va la transpiration ? Transpirez-vous salutairement ? »

Le Chinois gastronome adresse les mots suivants à ceux qu'il rencontre de bon matin : « Avez-vous mangé votre riz ?... Votre estomac fonctionne-t-il bien ?... Est-il en bon ordre ?

Les anciens Grecs avaient l'âme épanouie : « Réjouis-toi ! » se disaient-ils.

Les Grecs modernes, devenus positifs et gens de négoce avant tout, se saluent en disant : « Que fais-tu ? » c'est-à-dire : « Comment vont les affaires ? Les huiles se vendent-elles ? Les raisins, les figues et le miel sont-ils abondants ? »

Les Romains primitifs, ce peuple vaillant, sobre, propre aux exercices du corps, se saluaient : *Vale ! Salve !* c'est-à-dire : Sois en bonne santé, sois fort !